

MAIRIE DE  
LARGEASSE

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,  
Le mardi 31 mars à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 24/03/2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

PRESENTS : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,  
MM. DAVID, BAUDOIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, GILLES,  
SAUVETRE, MM. JARRY D. , JARRY O. et ROUILLIER.

Le Conseil Municipal, conformément au contrat d'association entre l'Etat et  
l'Ecole Privée Mixte de LARGEASSE, après avoir pris connaissance du  
budget de fonctionnement de l'Ecole et après en avoir délibéré :

### Objet :

**Contrat  
d'association avec  
l'Ecole privée  
mixte**

- décide d'allouer une somme globale de 50 000 € à l'OGEC pour l'année  
scolaire 2014/2015.

Pour Copie conforme,  
En mairie, le 14 avril 2015

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-Préfecture  
Le :

Transmis et rendu  
exécutoire à la Sous-  
Préfecture le

Publié ou Notifié  
Le 14.04.15

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2015

Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150331-2015\_CM3103\_9-DE